

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, Mme RUELLAN Christelle, M. DESBOIS Dominique, Mme GONTHIÉ Martine, M. BEAUSSERON Franck, M. CHEREUL Joël, M. CARDIN Yannick, M. MARCHAND Philippe, M. VIEIRA Pascal, Mme BONNET Cécile, Mme BIHEL Rachel, Mme BADOUARD Sandrine, Mme COUDÉ Sophie, Mme ROUILLÉ Maëlle

formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : M. POSTAIRE Xavier

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

OBJET : Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein du GIP HARDOUINAIS MENÉ

Le Maire rappelle que, par délibération en date du 31 mars 2026, le conseil municipal avait désigné Mme GASPAILLARD Evelyne pour représenter la commune au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Hardouinais Mené. Dans le même temps, Mme le Maire ayant été désignée représentante du CIAS de Loudéac communauté, il convient de pourvoir à son remplacement comme représentante de la commune afin d'assurer la continuité de la participation de la collectivité aux travaux du GIP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de nommer M. POSTAIRE Xavier en qualité de représentant titulaire au sein du GIP « Hardouinais Mené », en remplacement de Mme GASPAILLARD Evelyne.
- DIT que ce mandat est confié jusqu'à la fin du mandat municipal en cours.

Le Secrétaire de séance,

Xavier POSTAIRE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Evelyne GASPAILLARD